

Observaciones a «De Re Etymologica» (Anuario V)

Charles VIDEGAIN (1)

FIO: 'rente'.

Ce mot semble d'une fréquence très réduite face à *arranda*, mais est intéressante l'étymologie proposée par E.W.B.S. (2), selon laquelle *fio* viendrait du lat. *feudum* (occ. *fieu*, fr. *fief*) sur laquelle, avec prudence, vous n'osez pas vous prononcer.

Or en français, *fief* a la valeur sémantique exacte de 'rente'. Littré, des encyclopédies historiques le montrent:

Littré cite:

- 1) «D'ailleurs si par les biens, on prise les personnes, Le théâtre est le *fief* dont les *rentes* son bonnes.»
(Corneille: *L'illusion comique*, V, 5.)
- 2) «Les biens réservés pour les leudes furent appelés des biens fiscaux, des bénéfiques, des honneurs, des *fiefs*...»
(Montesquieu: *L'esprit des Loix*, XXX.)
- 3) «Si lui donna le jeune roi quatre cents marcs d'esterlins de *rente* héritablement, à tenir de lui en *fief*, et à payer chacun an en la ville de Bruges.»—(Froissart.)

Le dictionnaire ROBERT cite:

- 1) «Il vint un temps où le *fief* fut considéré plutôt comme la possession d'un domaine que comme la *récompense d'un service*.»—(Seignobos.)

(1) Estas observaciones han sido comunicadas epistolaramente al autor del artículo *De re etymologica*, M. Agud.

(2) Löpelmann.—*Etymologisches Wörterbuch der baskischen Sprache*.

D'autre part, si la féodalité fut supprimée par la Révolution française, le décret du 3 mai 1790 fut tel «qu'il ne resta plus de la *directe féodale* que les droits utiles et les profits. Encore ces droits étaient-ils modifiés de leur caractère: assimilés aux simples *rentes* et charges foncières ils ne pouvaient plus être réclamés que par les actions civiles du droit commun et se trouvaient soumis à la même prescription que les immeubles», enfin, ils étaient déclarés rachetables, moyennant une indemnité.

Au total, cela semble bien confus, mais il est à noter cependant qu'à des époques très différentes du français, *fief* n'a pas eu seulement le sens géographique d'un domaine précis mais bien celui même de *rente* que l'on retrouve curieusement dans *fio*. Est-il exagéré d'y voir là l'étymologie quasi-certaine? Peut-être avez-vous des emplois de *fio* dans ce contexte historico-juridique?

En effet l'autre possibilité que vous indiquez (celle de *feu - fioc - fuego*) paraît peu probable, il était général certes de déterminer la population d'un village en fonction du nombre de ses *feux*, y compris en Basse-Navarre, et le passage de cette notion à celle de 'rente', même par le biais de l'impôt, paraît difficile.

FIO viendrait, dits-vous, de *fehu* 'troupeau, bétail'.

Le bétail symbole de la richesse (rente), ne permet-il pas un parallèle de *fehu - fio* avec *cheptel - capital*, *pecus*, ou même *aberats - abere*?

FRINTZ

Juste un emploi de ce mot dans un manuscrit de Webster sur des légendes basques (B. Municipale de Bayonne), manuscrit que je suis en train de parcourir en vue d'une possible utilisation.

Dans un conte intitulé «Andre, usoa eta bere orratze» une jeune fille avertit le héros principal du danger qui le guette. Voici le passage, avec son orthographe (et son absence de ponctuation):

«Andre gazteak arraten dio arratchian: Aitak erran zituen garraño hura nere aita izaen da yoko uzu indar guziez zure makil izigarri harrekin *suhur frintzetan* pisa ezpakatuko zaiyo eta garritua izaen da.» (Le basque est du labourdin, St. Jean de Luz.)

La prophétie se réalise. Quelques lignes plus loin:

«Andre gazteak erran bezala garraino heldu da gootik fierazen bañian gure mutilak *suhur frintzetan* yo eta pisaen eta bentzutua izatu zen.»

Webster traduit *suhur printzetan* par 'narines', en anglais 'nose'.

Autour de PINTZA, les sens indiqués dans votre fascicule sont attestés par ma tante qui parle le basque bas-navarrais d'Ostabarret (Isura, Jutsi, Arhansusi). Quelques particularités cependant:

Ogia pintzan delait 'quand le blé est comme du lait' (pas encore mûr);

La peau qui entoure le grain de blé s'appelle *ahotza*, et celle de la châtaigne s'appelle *gardotxa*.

Pintzun et *pintzuneta* sont chargés d'une valeur affective mal définie, évoquent une idée de rondeur «qui se porte bien», joliesse, mais aussi parfois de mauvais caractère «mauvais coucheur», en opposition avec l'idée de «mignon».

FIÑUÑETA est senti comme 'mignonnet'.

FIÑOÑETA signifie aussi 'bien figolé', et ma tante croit se souvenir que ce terme désignait une sorte de *ruban* à garnir ou festonner (*festonatzea*).

FILOXA 'tissu que s'effrange, s'effiloche' (selon ma tante), distinct bien entendu de *filuxa* - *filou*.

Je n'ai pu trouver une personne connaissant l'énigmatique *ferrosta*.